



# Entre-nous

## LA CREATIVITE AU PROGRAMME p.3



**A LA UNE**

**BILAN:  
3 ANS D' ACTIONS** p. 2



**NOUVEAUX  
GRADES LÉGAUX** p. 5



**FOCUS**



**VELOS A PARTAGER** p. 7

**TEMPS LIBRE**

# EDITO DU COLLEGE: ENSEMBLE, NOUS BATISSONS!

Aujourd'hui, notre institution entame un renouveau, tant au niveau organisationnel qu'avec une multitude de projets qui présagent d'un second semestre bien rempli et que nous vous souhaitons riche en expériences professionnelles!

A l'heure où nous attachons de plus en plus d'importance au monde qui nous entoure, notre institution participe, par le biais de l'ensemble de ses départements, à fournir des produits et services de qualité comme par exemple: le Salon du Volontariat, l'aboutissement prochain des travaux à l'espace Bavière, où les agents du Service Culture s'installeront, les Classiques ardennaises, mais aussi, les Nuits Indé Indoor, les 10 ans du programme circuit court, la rénovation des caillebotis, ou encore, les activités autour des 100 ans de notre enseignement provincial.

Nous, collaborateurs de la Province, connaissons mieux que quiconque l'importance de notre travail quotidien et des projets appréciés du grand public que NOUS mettons ou aidons à mettre en œuvre. L'occasion de le rappeler dans les pages de notre bilan de mi-législature à découvrir plus en profondeur sur notre site Internet.

En tant que collaborateurs de la Province, nous sommes les meilleurs ambassadeurs de notre propre travail. Nous avons de quoi être fiers! Nous contribuons à construire socialement et économiquement la Province de Liège. Nous remplissons des missions d'intérêt public, au bénéfice des citoyens et de nos partenaires publics, privés ou professionnels.

## ACTUALITE BILAN MI-LEGISLATURE

La Province s'adapte et se réinvente,  
toujours en s'engageant pour le citoyen

Le bilan de mi-législature de la Province de Liège a été communiqué aux conseillers provinciaux lors de la séance du Conseil le 27 janvier dernier.

Cette mi-législature a été marquée par des événements majeurs et la Province a dû, en conséquence, se recentrer, se réinventer, revoir ses priorités et modifier ses perspectives d'avenir.

Tout d'abord, la déclaration de politique régionale a constitué un tournant majeur dans l'histoire des Provinces. Elle a conforté l'existence de celles-ci en leur confiant un rôle supplémentaire en matière de sécurité civile. Ainsi elles doivent désormais prendre à leur charge le financement des Zones de secours situées sur leur territoire, mission auparavant assurée par les Communes.

Par ailleurs, nul ne peut oublier la crise sanitaire qui a marqué un arrêt dans l'économie du pays et apporté son lot de craintes et d'incertitudes.

Enfin, les terribles inondations qui ont frappé violemment notre territoire ont aussi gravement impacté la gestion et le fonctionnement de notre Province, qui a donc dû s'adapter pour apporter secours à ses citoyens en mettant en place, de manière immédiate, des dispositifs de coordination, un appui logistique et une aide administrative vis-à-vis des communes sinistrées.

Tous ces obstacles ne nous ont pas empêché de maintenir notre offre de services ni de mener à bien de nouveaux projets.

Ces événements exceptionnels qui ont bousculé notre Province se sont révélés être une opportunité pour elle de se renouveler et d'évoluer en gardant comme objectif suprême de s'engager pour le citoyen.

Seule la Province apporte des plus-values véritables grâce à sa proximité envers ses citoyens, sa connaissance fine du terrain et ses collaborateurs aux compétences diversifiées. Elle est une Institution supracommunale, acteur clef et pouvoir public essentiel et incontournable dans l'échiquier institutionnel belge.

Nous pouvons être fiers de notre travail et des actions de chacun dans le maintien d'une institution pérenne au service de ses citoyens, communes et autres acteurs économiques.

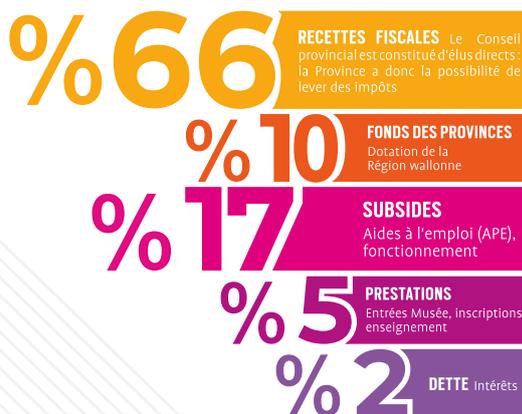
Que ce soit en matière de Sécurité civile, d'Enseignement, de Formation, de Sports, de Culture, de Santé, de Social, d'Environnement, de Tourisme ou encore de Supracommunalité, les actions ont été concrétisées dans une optique d'innovation, d'accessibilité, de qualité et d'efficacité accrues.

Il est difficile de mentionner ici toutes les actions entreprises tant la liste est longue. Nous vous invitons à consulter notre bilan exhaustif sur: [www.provincedeliege.be/fr/bilan](http://www.provincedeliege.be/fr/bilan)

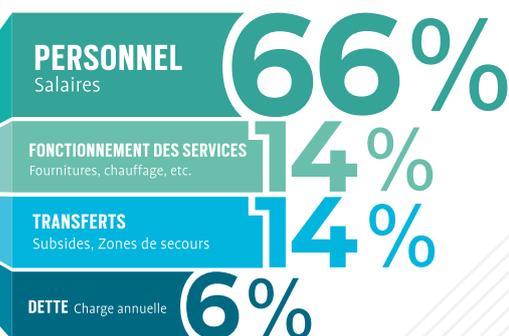
En quelques chiffres, la Province c'est:

# 323 MILLIONS

### RECETTES



### DEPENSES



## LA PAROLE A 3 ASSOCIATIONS PRESENTES AU 14<sup>e</sup> SALON DU VOLONTARIAT

Rendez-vous annuel incontournable, le Salon du Volontariat est LE lieu d'échanges entre des associations à la recherche de volontaires et des citoyens soucieux d'apporter leur pierre à l'édifice en donnant de leur personne.

Créé par la Province de Liège en 2008, le Salon s'est tenu ces 18 et 19 mars à l'ancien quartier Saint-Laurent, nouveau site provincial. Cette année 82 associations étaient présentes lors de cet événement qui a accueilli quelque 1.200 visiteurs. Nous avons recueilli les témoignages de 3 responsables d'Asbl.

### Sabine HENRY - Ligue Alzheimer: « Un partenariat intelligent »

Cette manifestation est une opportunité rêvée pour 3 raisons. Par le contact direct, nous pouvons plus facilement recruter des bénévoles. D'autre part, elle permet de mieux faire connaître les actions de notre Ligue. Enfin, nous rencontrons aussi d'autres associations dans une ambiance détendue. Cela favorise et entretient les liens entre nous et nous pouvons aussi nous entraider, même après ces journées. Le Salon, c'est un véritable partenariat intelligent ! La Province démontre sa volonté très concrète de faciliter et de promouvoir des initiatives citoyennes.

### Benoît WILLAIN - Solidarité: « Ce Salon est unique et concret »

Notre participation revêt tout son sens. Elle nous permet d'avoir des contacts avec d'autres services présents, de tisser des liens et d'envisager des collaborations diverses.

Dans le cadre de l'année citoyenne que nous proposons pour des jeunes de 16 à 25 ans, nous aidons d'autres associations qui n'ont pas les moyens humains ou financiers de réaliser leurs projets. Nous n'avons pas beaucoup de demandes de volontariats émanant de jeunes mais nous avons des contacts très riches avec diverses Asbl et parents, ce qui nous permet de créer de nouvelles synergies. Ce Salon doit toujours exister, il est unique et concret.

### Samba DIOP - Service d'Aide aux Migrants - SAM: « Une richesse incommensurable »

Notre première participation date de 2014. En tant que jeune Asbl, je ne connaissais pas ce Salon et j'étais désireux de rencontrer des candidats bénévoles. Ce rendez-vous regroupe en un seul lieu le réseau associatif liégeois dans sa quasi-totalité. Outre le recrutement de volontaires, cette manifestation permet de vivre des moments essentiels d'échanges très riches avec les autres participants. Des partenariats divers se créent. C'est une richesse incommensurable que je ne souhaite pas rater. Les retombées sont multiples, les Asbl bénéficient de visibilité, les futurs bénévoles se renseignent au préalable sur les associations qu'ils ciblent en fonction de leurs affinités. Ainsi les échanges sur place sont constructifs et débouchent souvent sur un réel partenariat ! La Province s'intéresse à cet aspect du fonctionnement des groupements caritatifs et leur permet de recruter de vrais bénévoles motivés !

Infos:

[www.provincdeliege.be/volontariat/salon](http://www.provincdeliege.be/volontariat/salon)

« Cette année, 82 associations étaient présentes lors de cet événement qui a accueilli quelque 1.200 visiteurs »



## BON A SAVOIR LA CULTURE A BAVIERE!

Les travaux se poursuivent d'arrache-pied au futur Pôle créatif construit à Bavière (Outremeuse). Vers le printemps 2023, les quelque 200 agents du Service Culture (sauf le secteur Musique et Danse qui ira s'installer à l'OM) y prendront leurs quartiers.

Le Centre de Ressources (qui occupera 8.000 m<sup>2</sup> sur l'ensemble de ce bâtiment de 15.000 m<sup>2</sup>) comprendra majoritairement des espaces destinés au public avec des zones spécifiques définies notamment pour le jeune public (entre 0-12 ans, sur deux niveaux) qui seront accessibles dès l'agora, un espace axé sur les jeux vidéo ; une zone consacrée aux Beaux-Arts en lien avec l'arthothèque et des terrasses qui feront la part belle à l'ouverture sur l'extérieur dans ce nouveau lieu. La partie dite Exploratoire des possibles accueillera les actuels cre@lab et digital lab et proposera des actions et espaces mutualisés à destination des créatifs et ce, vers de nombreuses disciplines artistiques sous le thème générique de l'Écriture et du Numérique.

Ce projet, d'un budget global de 50 millions €, porté et financé par la Province de Liège, est soutenu par le FEDER et la Wallonie.



LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

Plus d'infos:  
[www.provincdeliege.be/evenement/135/17495](http://www.provincdeliege.be/evenement/135/17495)

## A DECOUVRIR

## LA NOUVELLE FTPL : 52 AGENTS AU SERVICE DES OPERATEURS TOURISTIQUES



La Fédération du Tourisme de la Province de Liège (FTPL) existe depuis plus de 80 ans. Tout au long de son existence, son objectif a été de faire connaître la richesse du patrimoine touristique de la province de Liège par des opérations et des actions de promotion. Aujourd'hui, forte de son expérience, elle réoriente ses services en accord avec les missions qui lui sont confiées et en toute complémentarité avec les autres niveaux de pouvoir, pour aider à développer le tourisme d'un point de vue économique et, surtout, pour mieux cadrer avec les besoins du secteur.

Depuis le 22.02.22, la nouvelle FTPL se décline en 5 thèmes afin d'accompagner au quotidien de façon efficiente les acteurs du tourisme dans des démarches qui sont parfois très chronophages ou compliquées d'un point de vue administratif.

## #LABELLISER

Il s'agit de sensibiliser les prestataires à l'importance d'une démarche « Qualité » et des avantages d'une labellisation. Une offre labellisée, c'est un gage supplémentaire de crédibilité et de notoriété. Pour cette mission, les agents de la FTPL délivrent les informations techniques et accompagnent les prestataires depuis le choix du label, qui doit être pertinent en fonction de la nature de l'offre, jusqu'à son obtention.

## #FORMER

La FTPL soutient les opérateurs touristiques dans l'acquisition de nouvelles compétences soit en collaboration avec des organismes wallons soit au sein de la FTPL via des ateliers, des tutos, des webinaires ou des conférences thématiques. Se former, c'est se démarquer en acquérant de nouvelles compétences et améliorer la qualité du service ou de l'offre proposés. Ici aussi, la FTPL adapte ses services aux prestataires et à leurs spécificités. Les formats sont multiples pour permettre à chacun de trouver la formule en totale adéquation avec son activité et son emploi du temps.

## #SUBSIDIER

L'objectif est d'inciter les prestataires à améliorer la qualité de leur équipement ou de leur établissement afin d'accueillir le public dans les meilleures conditions possibles. Cela passe par l'octroi de subsides, d'une part, aux

prestataires dans le cadre de l'amélioration de l'accessibilité de leur établissement ou d'appels à projets spécifiques et, d'autre part, aux organismes touristiques du territoire de la province (Maisons du Tourisme, Offices du Tourisme, Syndicats d'Initiatives et Tourist Info). La FTPL intervient également pour des projets ponctuels, ou auprès des parcs naturels et des navettes fluviales sur la Meuse.

## #RESEAUTER

Les échanges de vue, de bonnes pratiques ou d'expériences sont indispensables, quel que soit le secteur d'activité. Le tourisme ne déroge pas à la règle. En organisant des rencontres entre professionnels, la FTPL entend mettre en contact les acteurs touristiques en fonction de leur activité afin qu'ils puissent développer de nouvelles opportunités collaboratives. Plusieurs fois par an, ces événements professionnels rassemblent les acteurs touristiques, partenaires, experts, associations autour d'un thème ou d'un métier en particulier.

## #COMMERCIALISER

La commercialisation touristique de la FTPL repose sur deux axes : le tourisme d'affaires (MICE) et le tourisme pour groupes (Ardenne Incoming). La FTPL joue le rôle d'intermédiaire, de passerelle entre les prestataires et les clients. Elle permet de simplifier les démarches de chacun afin de rendre les voyages en province de Liège très attractifs. En matière de tourisme d'affaires, la FTPL est l'interlocuteur unique pour les prestataires du secteur, de la réservation à la facturation, et ce pour l'ensemble du territoire. Pour les groupes, Ardenne Incoming propose un service personnalisé pour organiser un séjour en Ardennes, y compris dans les régions transfrontalières (Belgique, France, Grand-duché de Luxembourg).

Les 52 collaborateurs de la fédération sont à l'écoute des opérateurs touristiques pour leur offrir un service à la carte afin d'œuvrer à l'attractivité et au rayonnement de la province de Liège. Ces nouvelles missions convergent vers une volonté clairement identifiée de se rapprocher des acteurs touristiques du territoire pour mieux rencontrer les attentes du public et faire de la province de Liège une destination incontournable.

# LES MÉTIERS DE LA PROVINCE LES NOUVEAUX GRADES LEGAUX ONT PRÊTE SERMENT



Pierre BROOZE  
Directeur général provincial

Pierrick FASTRE  
Directeur financier provincial

“ En ce début d’année 2022, une page se tourne et le moment est venu d’écrire une nouvelle au sein de l’institution provinciale.

En effet, après de nombreuses années de bons et loyaux services, Madame la Directrice générale provinciale, Marianne Lonhay, et Monsieur le Directeur financier provincial, Jacques Tricmont, passent le flambeau.

Les deux nouveaux grades légaux ont prêté serment le 27 janvier dernier. À l’issue d’un appel public et d’une procédure de recrutement ouverte, le Conseil provincial a désigné, d’une part, Pierre Brooze pour assumer le poste de Directeur général provincial et, d’autre part, Pierrick Fastré qui devient Directeur financier provincial.

Les grades légaux sont les deux plus hauts fonctionnaires de l’administration. C’est en effet à la suite du décret du 18 avril 2013 que les fonctions de Greffier et de Receveur provincial deviennent les grades légaux de Directeur général provincial et de Directeur financier provincial. Ils sont nommés par le Conseil provincial.

Le Directeur général provincial est à la tête de l’administration et assume, sous le contrôle du Collège, les fonctions de direction et de coordination de l’ensemble des services provinciaux.

Il est également chargé :

- de la gestion et de la coordination du personnel ;
- d’assister aux séances du Collège et du Conseil
- de la rédaction des procès-verbaux des réunions du Conseil et du Collège ;

- de la transcription des délibérations du Conseil et du Collège dans les registres ;
- de la gestion des archives provinciales ;
- de la Présidence du Comité de Direction ;
- de conseiller administrativement et juridiquement le Collège et le Conseil.

Le Directeur financier provincial remplit les missions de conseiller financier et budgétaire de la Province.

Il est notamment chargé :

- de tenir la comptabilité de la Province et d’établir les comptes annuels ;
- d’assurer une utilisation efficace et économique des ressources et de la protection des actifs ;
- de procéder au paiement des dépenses ordonnancées par les mandants dûment habilités ;
- d’assurer une gestion des comptes ouverts au nom de la Province et du service de la trésorerie générale et de réaliser le placement des fonds de trésorerie ;
- de contrôler les receveurs spéciaux ;
- d’assurer la perception et le recouvrement forcé des impôts provinciaux ;
- de remettre des avis financiers lors, notamment, de l’établissement du budget ou en cas de projets ayant une incidence financière et budgétaire supérieure à 22.000 euros.

Plus d’infos :

[www.provincedeliege.be/fr/directeurgeneralprovincial](http://www.provincedeliege.be/fr/directeurgeneralprovincial)  
[www.provincedeliege.be/fr/directeurfinancierprovincial](http://www.provincedeliege.be/fr/directeurfinancierprovincial)

## PARTAGEZ VOS PASSIONS

# ARBITRE INTERNATIONALE DE VOLLEY-BALL

### EN: Qu'est-ce que l'arbitrage?

L'arbitrage n'est pas un métier à proprement parler, mais demande beaucoup d'investissement. A mon niveau nous alternons uniquement les postes entre 1<sup>er</sup> arbitre (de chaise) ou 2<sup>e</sup> arbitre. Lors des compétitions importantes, des juges de ligne et un arbitre vidéo sont souvent utilisés en plus. L'arbitrage ne se limite pas seulement à l'application des règles mais reprend également tous les aspects attractifs du spectacle et la gestion des équipes. Le 1<sup>er</sup> arbitre a un rôle central. Il est chargé de diriger la rencontre du début à la fin et de collaborer avec l'ensemble du corps arbitral. Le 2<sup>e</sup> arbitre a des tâches spécifiques telles que les contrôles des positions des joueurs, des contacts fautifs avec le filet ou la ligne centrale, la gestion des changements, des temps-morts et il collabore étroitement avec la table de marque pour le suivi administratif.

### EN: Comment avez-vous découvert cet univers?

J'ai commencé à jouer au volley-ball à l'âge de 13 ans à l'école grâce à mon professeur d'Education physique. Elle souhaitait participer à des compétitions interscolaires et nous a entraîné chaque semaine pendant plusieurs mois. Elle nous a vraiment donné envie de jouer. A la fin de l'année scolaire, elle nous a proposé de nous trouver un club pour poursuivre dans cette voie. A cette époque, les clubs devaient présenter des candidats arbitres car ce poste ne trouvait pas preneur lors des matches dans la province de Liège. À 18 ans, j'ai alors décidé de suivre une formation avec une amie du club. C'était pour moi une excellente manière de combiner un travail d'étudiant et mon sport. C'est très vite devenu une passion au point d'en délaisser petit à petit l'aspect joueur. En 2009, je suis devenue la première femme à arbitrer et diriger une rencontre masculine en première ligue en Belgique. En 2010, j'ai eu l'opportunité d'être proposée par ma fédération pour passer des examens d'arbitre international.

Pour valider mon diplôme, j'ai dû participer à un cours de 10 jours à Baia Mare en Roumanie avec des professionnels venant du monde entier. Durant ce séjour, nous avons de nombreux meetings sur les règles de jeu, l'aspect psychologique de l'arbitrage et la gestion des matches. Nous avons également eu des examens et des matches à siffler sous la supervision des responsables de la Fédération Internationale de volley-ball. Ce nouveau grade m'a permis d'œuvrer dans toute l'Europe. J'étais ainsi la première arbitre féminine à gravir cet échelon dans le milieu du volley-ball belge. Depuis la saison 2017-2018, j'ai été élue à 3 reprises Arbitre de l'année. Ce titre est assez honorifique car il est réalisé suite aux votes des acteurs du terrain (coachs, joueurs, journalistes, membres de la fédération et collègues). Depuis 2021, suite à de nombreuses évaluations positives, j'ai été proposée dans le groupe FIVB et donc au niveau mondial. Fin juin, début juillet, j'aurai le plaisir de partir arbitrer pour la première fois hors continent à Chengdu en Chine pour les Universiades, un tournoi de 12 jours de compétition.

### EN: Comment conciliez-vous vos engagements avec votre vie au quotidien?

D'un point de vue familial, ce n'est pas trop compliqué puisque toute la famille est dans le milieu. Ils sont assez fiers et de très bons conseils. D'un point de vue professionnel, j'ai la chance d'avoir un soutien immense de ma hiérarchie. J'ai aussi la chance d'avoir une famille qui est passionnée de volley. Sans cette belle combinaison, ma carrière aurait été beaucoup plus compliquée à gérer.

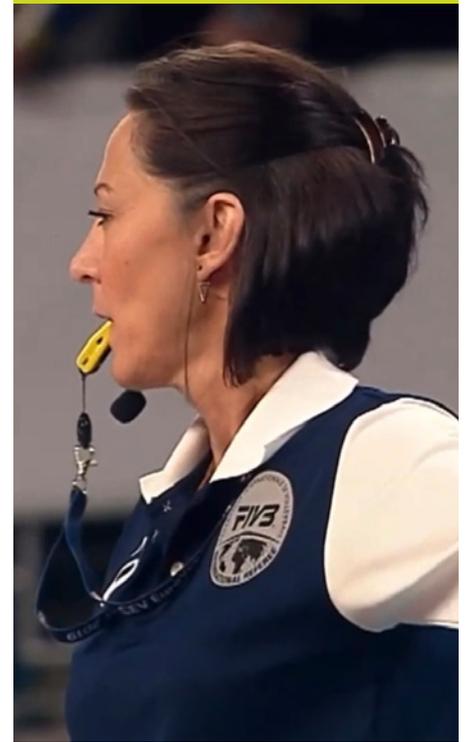
**Pour participer à cette rubrique:** envoyez-nous vos coordonnées à [entrenous@provincedeliege.be](mailto:entrenous@provincedeliege.be)

Marie-Catherine BOULANGER  
Travaille au Service des Sports de la Province de Liège

### MARIE-CATHERINE BOULANGER

Marie-Catherine Boulanger travaille au Service des Sports de la Province de Liège depuis 1998 en tant qu'animatrice sportive. Elle a 46 ans et a fait ses études d'Éducatrice spécialisée à la Haute Ecole Léon Eli Troclet.

Marika, de son petit nom, est engagée comme arbitre internationale de volley depuis 10 ans. Cette activité lui demande pas mal d'investissement en plus de sa vie de femme mariée et maman de jumeaux de 16 ans, Matthis et Alexy qui sont, eux aussi, tous deux impliqués dans le monde du volley-ball en tant que joueur. Elle se déplace chaque semaine, dans toute la Belgique, pour arbitrer ou superviser des arbitres.



“  
Ma famille est assez fière de moi et de très bons conseils.”



# EVASION UNE REUNION A L'EXTERIEUR? PENSEZ AUX VELOS ELECTRIQUES PARTAGES!

Avec le retour des beaux jours, se déplacer d'un site provincial à un autre ou faire quelques courses au moyen d'un vélo électrique n'a jamais été aussi agréable. Vous n'en possédez pas un? La Province en met gratuitement à disposition de tous ses agents!

Ce service permet de traverser Liège ou de rallier Seraing de façon aisée, malgré les conditions de circulation actuelles. Grâce à l'assistance électrique, il est accessible à tous, même sur des distances moyennes, et allie rapidité et respect de l'environnement.



Les possibilités de trajet ne cessent de se développer! En plus des 5 sites provinciaux déjà équipés de racks et de bornes de recharge électrique, 2 nouveaux sites viennent s'ajouter en ce mois d'avril. Il s'agit de la Maison des Sports, située près du Pont Kennedy à Liège, et du Campus 2000 de la Haute Ecole à Jemeppe. Ces 7 sites seront rejoints d'ici la fin de l'année par 6 autres (voir carte), multipliant ainsi les opportunités d'utilisation.

Prévus initialement pour des déplacements professionnels, les vélos sont également disponibles pour des trajets privés durant la journée de travail (par exemple une course à midi). Ils doivent cependant être replacés sur l'un des sites provinciaux en fin de journée et ne peuvent être utilisés pour regagner votre domicile.

Pour bénéficier de ce service gratuit, rien de plus simple. Créez un compte sur la plateforme de réservation ([www.kameobikes.com/mykameo](http://www.kameobikes.com/mykameo)) avec votre adresse e-mail provinciale, connectez-vous et réservez votre vélo. Si vous n'avez jamais utilisé de vélo électrique, n'hésitez pas à consulter l'intranet. Vous y retrouverez toutes les informations pratiques pour aider à la prise en main. Il est également préférable de tester le vélo avant de prendre la route.

#### Plus d'infos?

Service Développement durable: 04/279.49.59  
developpementdurable@provincedeliege.be

#### EN SERVICE DEPUIS SEPTEMBRE 2021 :

1. Palais provincial
2. DGT Opéra
3. HEPL Barbou et DGSASAR
4. DGIDD Val Benoît
5. Maison de la Formation

#### OPERATIONNELS AU PRINTEMPS 2022 :

6. DGCST Maison des sports
7. HEPL Campus 2000

#### PROJETS POUR SEPTEMBRE 2022 :

8. Parking de délestage des agents provinciaux
9. CASS - Saint Laurent
10. Fond Saint Servais
11. HEPL Beeckman
12. DGEF Internat de Seraing
13. Site Bavière
14. Site Kurth





# NUITS INDÉ INDOOR

MARS > AVRIL 2022

Tout au long du mois d'avril, 10 salles, situées à Huy, Liège, Nandrin et Seraing, vous proposeront chacune une soirée de concerts. Il y en aura pour tous les goûts musicaux! Infos et réservation : [www.provincedeliege.be/nuitsindeindoor](http://www.provincedeliege.be/nuitsindeindoor)



Les Classiques ardennaises auront lieu le 20 avril et 24 avril. La Flèche wallonne verra les coureuses affronter le Mur de Huy à trois reprises. Liège-Bastogne-Liège Hommes effectuera une boucle avec un départ et une arrivée sur le Quai des Ardennes.

## Entre-nous 66

Quadrimestriel édité par le Département de la Communication de la Province de Liège

Place de la République Française, 1 - 4000 Liège  
[entrenous@provincedeliege.be](mailto:entrenous@provincedeliege.be)  
Tél. 04/279.50.60

**DIRECTEUR F.F. DE LA COMMUNICATION :**  
Thomas REYNDERS.

**DIRECTEUR ADJOINT DE LA COMMUNICATION :**  
Michel COPPE.

**COORDINATION ET REDACTION :**  
Aurélië MIGNON & Rebecca MULLENS,  
avec la collaboration de Sophie ERNOULD.

**PHOTOS :**  
Emilie ABAD-PERICK, Carole CUELENAERE,  
Michel KRAKOWSKI, FTPL, Getty Images.

**MISE EN PAGE :**  
Cellule graphique.

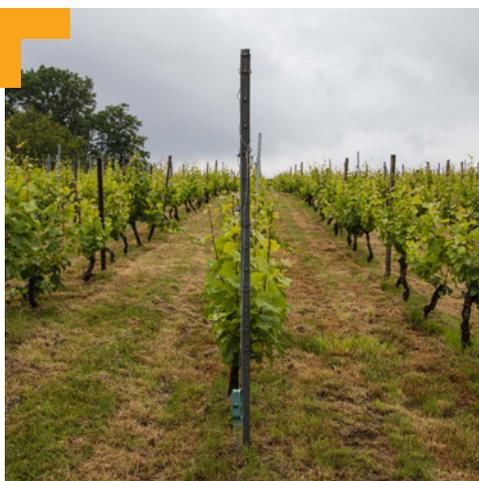


Le 20 février, 31 jeunes, 4 filles et 27 garçons, ont reçu leur brevet de Cadet-Pompier, le Certificat d'Aptitude Fédéral (CAF) et un brevet de secouriste. Ils peuvent dès à présent postuler dans une zone de secours pour devenir Sapeur-Pompier!



Jusqu'au 25 juin, la Maison des Métiers d'Art accueille l'exposition « Recycler avec style ». L'objectif est de montrer que le secteur de la mode est très actif en matière de recyclage et de récup'. Infos : [www.provincedeliege.be/metiersdart](http://www.provincedeliege.be/metiersdart)

[www.provincedeliege.be](http://www.provincedeliege.be)



Une formation sur les techniques durables dans la gestion des domaines viticoles pour les professionnels de la viticulture de l'Euregio Meuse-Rhine a eu lieu dans le vignoble pédagogique de la Province de Liège situé à Flémalle.

Le 2 avril, la navette fluviale a fait son grand retour sur la Meuse à Liège. L'occasion de découvrir la ville sous un nouvel angle et de se déplacer autrement, en s'amusant!

## EN IMAGES

Entre-nous | Avril 2022